

particulier celle créée par l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain]? Nous avons créé un mécanisme et une structure qui semblent animés d'une vie propre : il nous reste encore à en déterminer la destination.

Nous avons eu de longues discussions afin de déterminer quand le processus amorcé par l'APEC devrait se terminer. Il serait plus pertinent de se demander quand et de quelle façon il y aurait lieu de le relancer. Nous n'avons d'autre choix, pour faire des progrès concrets, que d'aller de l'avant et de soutenir l'élan imprimé par les sept années de négociations de l'Uruguay Round. Le Canada a proposé un certain nombre de mesures particulières à cet égard.

Premièrement, les pays membres de l'APEC pourraient étudier la possibilité d'accélérer la mise en oeuvre des réductions tarifaires convenues dans le cadre de l'Uruguay Round et voir s'il n'y a pas lieu de procéder à un abaissement des tarifs douaniers dans d'autres secteurs. Il est peut-être possible de pousser plus loin l'harmonisation des tarifs sectoriels ou de procéder à une abolition mutuelle des droits de douane frappant toute une gamme de produits. Parallèlement, nous pourrions nous employer activement à explorer les nouvelles avenues ouvertes par les résultats de l'Accord général sur le commerce des services pour libéraliser davantage les services financiers, secteur clé s'il en est en cette ère de mondialisation de l'économie.

Deuxièmement, nous pourrions étudier la possibilité, à court terme, d'éliminer les subventions à l'exportation des produits agricoles accordées par les pays membres de l'APEC et, à long terme, d'interdire complètement ces subventions à l'échelle mondiale.

Troisièmement, nous pourrions examiner comment les pays membres de l'APEC pourraient rester à l'avant-garde au chapitre de la libéralisation des investissements, en passant progressivement de l'application d'un ensemble de principes non contraignants à la mise en place d'un ensemble de règles prévoyant des procédures de règlement des différends. Il faut déployer plus d'efforts pour faciliter l'investissement de capitaux étrangers privés, qui constituent l'un des principaux facteurs de croissance dans cette région, et pour diminuer l'incertitude et les frais afférents aux investissements et aux échanges commerciaux connexes. Les pays membres de l'APEC pourraient tenter de conclure un moratoire s'appliquant à l'ensemble des mesures qui gênent la circulation des capitaux entre eux, pendant que nous travaillerions à l'élaboration d'un code.

Enfin, j'ai proposé que l'on prenne des mesures concernant les normes et leur respect. Comme notre région compte nombre d'entreprises de haute technologie qui sont des chefs de file à l'échelle mondiale, nous pourrions choisir un ou deux secteurs, comme les télécommunications et la construction, dans le but d'atténuer les effets néfastes qu'a sur le